#### **JUILLET / AOÛT 2020 - N°151**

Magazine municipal d'informations de la ville d'Argelès-sur-Mer



# Ganotes mag.

#### Actualités

Covid-19 : une gestion de crise inédite

#### **Aménagements**

L'actualité des chantiers

#### Culture

Nouveaux lieux d'exposition pour Argelès Photo Nature









### Sommaire N°151

4/11

#### Dossier

Elections municipales et communautaires

12/15

#### Actualités

Covid-19: une gestion de crise inédite

#### **Aménagements**

L'actualité des chantiers

#### Culture

Nouveaux lieux d'exposition pour Argelès Photo nature

#### Animation

Du cinéma en salle et sous les étoiles

#### **Portrait**

Pailebot Miguel Caldentey

#### Directeur de la publication

Antoine PARRA, Maire d'Argelès-sur-Mer Allée Ferdinand Buisson 66700 Argelès-sur-Mer Tél. 04 68 95 34 58

#### Rédaction et maquette

Service communication

#### Crédits photos

Service communication Office de Tourisme

#### **Imprimerie**

Imprimerie Salvador (Elne) Papier PEFC







« MERCI »

en ordre de

Le 15 mars, vous avez été 59,71% à accorder votre confiance à l'équipe dont j'étais la tête de liste. Cette élection au premier tour m'a fait chaud au coeur et a rempli de joie tous mes colistiers, qui se sont investis dans cette campagne électorale.

Ce résultat démontre deux choses : la première est que la crise sanitaire que nous étions en train de vivre n'a pas altéré votre engagement

citoyen. Vous vous êtes rendus masse aux différentes réunions publiques que nous vous avons proposées. Puis, vous n'avez pas hésité à aller accomplir votre devoir d'électeur.

marche...» La deuxième leçon est que notre politique et notre gestion de ces quatre dernières années ont su rassembler un grand nombre d'Argelésiens bien au-delà des

clivages politiques traditionnels. Cette victoire au premier tour, nette et sans appel, a mis un terme à une fin de mandat et à un climat de campagne délétères.

Il y a un temps pour la campagne et un temps pour l'action. Bien que l'installation du nouveau conseil municipal ait tardé à se mettre en place en raison du confinement puis des différentes phases de déconfinement, aujourd'hui l'heure est à l'action. Toutes nos équipes sont en ordre de marche pour la réalisation du programme pour lequel vous nous avez élus. Il est certain que cette crise sanitaire nous amènera à aborder, avec encore plus d'acuité, les politiques publiques à mettre en œuvre sur notre territoire.

Merci également à tous celles et ceux qui ont été au cœur de la bataille contre le Covid-19, qui ont œuvré au quotidien et qui ont permis que la vie puisse se poursuivre malgré tout : personnels soignants du public, du privé, des soins libéraux, services d'aide à la personne, agents de services publics, associations caritatives, bénévoles pour la confection de masques, commerçants et artisans...

de

stopper

J'ai une pensée pour toutes celles et ceux qui ont été « Toutes nos contraints brutalement toute activité et, enfin, je salue la chaîne de équipes sont solidarité qui, très souvent, s'est organisée spontanément dans le seul but de l'intérêt général. Je voudrais également vous remercier pour le grand

sens civique dont vous avez fait preuve depuis le début de cette crise, le confinement ayant été globalement très bien respecté par les Argelésiens.

Alors que nous fêtions, dans le dernier journal municipal, le 150e numéro de Granotes, nous étions loin d'imaginer combien cette crise inédite allait bouleverser le quotidien de tous. Vous trouverez donc dans ces pages des témoignages à ancrer dans notre histoire commune. Vous y rencontrerez aussi des informations sur le nouveau conseil municipal et une saison estivale qui essaie d'exister malgré tout.

Profitez de l'été, restez vigilants !

> Antoine PARRA, Maire d'Argelès-sur-Mer



### **Municipales 2020**

# Un deuxième mandat pour **Antoine Parra**



arquage de distanciation sociale au sol, gel hydroalcoolique à disposition, isoloirs isolés, contacts réduits au strict minimum... ce premier tour des municipales du 15 mars 2020, une échéance pas comme les autres, s'est révélé être le dernier rendez-vous social des Argelésiens avant deux longs mois de confinement imposés par la pandémie de la Covid-19.

Malgré ce contexte de crise sanitaire, les habitants se sont déplacés régulièrement, tout au long de la journée, pour effectuer leur devoir de citoyens. Le taux de participation de 52,09 %, inférieur à celui des autres élections municipales, a permis d'élire, dès le 1er tour, le premier magistrat de la ville.

Les Argelésiens ont accordé toute leur confiance à la liste "En avant Argelès-sur-Mer" d'Antoine Parra et son équipe. Celle-ci a recueilli 59,71% des suffrages face à deux autres listes, conduites par Charles Campigna ("Argelès c'est vous !", à 21,61%) et David Triquère ("Faire l'avenir ensemble", à 18,68%).

L'équipe majoritaire occupe 26 des 33 sièges du nouveau conseil municipal. Le nombre de conseillers est en effet passé de 29 à 33, en raison de la croissance démographique de la ville (plus de 10 000 habitants). Les deux autres listes

sont respectivement titulaires de 3 sièges.

Ces élections ont également permis de désigner les nouveaux conseillers communautaires (7 pour la liste d'Antoine Parra et 1 pour la liste de Charles Campigna). Tous représentent la ville d'Argelès-sur-Mer à la Communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris.

#### Une équipe renouvelée

20 élus sont venus renouveler l'assemblée, constituée de 18 hommes et 15 femmes. Ce nouveau conseil municipal a été installé le 23 mai dernier à l'Hôtel de Ville. Initialement prévue dans la semaine qui suit l'élection, la séance a dû être reportée trois mois plus tard en raison du confinement. Pour la première fois dans l'histoire de la ville, ce grand rendez-vous démocratique s'est tenu

à huis clos, dans une salle du conseil municipal aménagée afin de garantir la distanciation sociale et les gestes barrières.

A l'occasion des différents votes qui ont ponctué l'événement, Antoine Parra a été élu maire par 28 voix pour, lors d'un scrutin comportant 2 blancs et 3 voix pour Charles Campigna, également candidat au siège. Par la suite ont été élus les adjoint(e)s au maire, par 27 voix pour, 3 contre et 3 abstentions: Julie Sanz, Laurent Fabre, Maguie Pujadas, Antoine Casanovas, Brigitte de Capèle, Bernard Ducassy, Valérie Picot, Frédéric Donnet et Muriel Saignol.



### Résultats par bureaux

							Liste conduite par	Liste conduite par	Liste conduite par
	Bureaux	Inscrits	Votants	Abs.	Nuls	Ехр.	Antoine Parra	David Triquère	Charles Campigna
- The same	1	1 028	632	396	1 028	602	378	103	121
	2	877	432	445	877	417	266	78	73
	3	970	476	494	970	456	274	75	107
The second second	4	1 181	609	572	1 181	589	373	96	120
	5	997	516	481	997	488	270	95	123
Fall Fall	6	1 049	530	519	1 049	520	268	112	140
	7	993	471	522	993	454	223	102	129
	8	1 032	556	476	1 032	543	333	114	96
	9	1 038	517	521	1 038	502	290	106	106
	10	989	550	439	989	532	372	72	88
	Totaux	10 154	5 289	4 865	10 154	5 103	3 047	953	1 103
Pourcentages des listes par rapport aux suffrages exprimés :							59,71 %	18,68 %	21,61 %
% votants sur inscrits : 52,09 %							07		0
Départition des 22 siègne de conseillers municipaux y							07	0	2

Répartition des 33 sièges de conseillers municipaux : Répartition des 8 sièges de conseillers communautaires : 27 3 3 7 0 1



Après la parenthèse imposée par le confinement, Antoine Parra a été officiellement réélu maire d'Argelès-sur-Mer samedi 23 mai , lors de l'installation du nouveau conseil municipal. À cette occasion, il a dressé les grands axes de la prochaine mandature, entre nouvelle gouvernance, finalisation des projets engagés et lancement de nouveaux défis, tout en continuant de conduire une ville toujours plus solidaire, pleinement engagée dans la transition climatique et la promotion des nouvelles mobilités. Extraits...

### Élections

our la première fois de son histoire, l'installation du nouveau conseil municipal d'Argelès-sur-Mer s'est tenue à huis clos, crise sanitaire oblige, le 23 mai dernier.

Entrées cadencées des élus et du personnel administratif, placement avec distanciation physique, mise à disposition de masques, de gel hydroalcoolique... toute l'organisation de la salle du conseil avait été repensée pour le bon déroulement de ce rendez-vous démocratique particulier, plus de deux mois après l'élection du 15 mars. Entre opérations de vote et prises de parole par les deux autres têtes de listes, Antoine Parra a livré les premiers mots de son nouveau mandat.

#### « Merci!»

Me voilà ceint de l'écharpe de maire. C'est un moment d'une grande émotion, à laquelle on ne s'habitue pas. Ma première pensée va vers les Argelésiens, qui ont conduit notre liste dès le premier tour, le 15 mars, à présider l'avenir de notre commune. Je les en remercie très chaleureusement.

Ma deuxième pensée va vers mes collègues, ceux d'aujourd'hui et d'hier. Je ne veux pas oublier ceux qui m'ont accompagné jusqu'à ces derniers jours. Je vous remercie pour tout ce que vous avez fait, pour la commune et pour l'équipe. Je veux également parler des nouveaux collègues. Je les connaissais avant, j'ai beaucoup appris à les connaître pendant et je peux vous dire que j'ai une équipe solide, enthousiaste et pleine de compétences.

#### " Une page se tourne... "

Une page de l'histoire d'Argelès-sur-Mer se tourne aujourd'hui. Et pour ceux qui se donneraient la peine d'en lire les dernières lignes, vous comprendrez combien je goûte ce moment. Je voudrais aussi avoir une pensée pour ceux qui n'ont pas porté leur choix sur notre liste en leur disant qu'une page qui se tourne, c'est aussi une page qui s'ouvre. Cette page, nous pouvons l'écrire ensemble. Oui, on peut travailler ensemble pour l'avenir d'Argelès-sur-Mer, dès lors que l'on respecte le mandat que les Argelésiens nous ont confié. Il n'y aura pas de place dans mon équipe pour de la politique politicienne,

d'arithmétique, de calculs électoraux, de tractations de couloirs ou de négociations de pouvoir. Par contre, il y aura toute la place pour tous ceux qui veulent travailler avec nous, encore une fois, dans le respect des engagements que nous ont confié les Argelésiens.

# **« De la solidarité,** de l'inclusion »

Notre société fabrique tous les jours de l'individualisme, de la concurrence, de l'indifférence. Et comme le dit une

chanson que j'aime tout particulièrement, « l'indifférence, elle tue à petits coups »... Je voudrais une équipe qui s'occupe, qui s'intéresse, qui pense à ceux qui sont en fragilité. A Argelès-sur-Mer, j'aimerais que tout le monde soit considéré de la même manière, que chacun d'entre nous aie la même chance, puisse accéder aux mêmes services.

Je voudrais une équipe qui s'occupe d'inclusion, c'est à dire le contraire d'exclusion. Des personnes qui se sentent exclues de notre société, il y a en a beaucoup, à Argelès-sur-Mer comme ailleurs : les personnes à mobilité réduite, une maman seule avec ses deux enfants, un vieux monsieur isolé, aux faibles revenus... Personne ne doit rester au bord de la route.

### « Penser global, agir local »

Dans notre équipe, nous avons pensé que nous pouvions agir localement. A l'image de la légende du colibri, chacun à sa manière, chacun avec ses moyens, peut apporter sa pierre à l'édifice. Pour cela, nous avons un programme que les Argelésiens ont validé. Un programme qui peut "rompre les solitudes", par exemple au niveau des transports en commun, en permettant à tous d'accéder à tous les sites de la commune. Ce programme, avec le volet Transition écologique, doit permettre aux circuits courts de se développer aux côtés de nos producteurs et fabricants locaux. La pandémie actuelle nous rappelle que nous allons dans le bon sens, dans la bonne direction.



### « Etre maire, un mandat exigeant »

Etre maire, c'est une fonction difficile, c'est prendre ses responsabilités. Un maire doit prendre des décisions qui ne sont pas toujours comprises, en tous cas au tout début. Un maire doit savoir dire non dès lors que prime l'intérêt général. Un exemple pour illustrer cela : nous allons prochainement faire abattre une trentaine de pins, route de Notre-Dame-de-Vie, pour engager un projet incluant la rénovation de la voirie et la création d'un parc urbain. Certains Argelésiens ne sont pas d'accord. On peut les comprendre, mais il est inimaginable que le maire et ses élus n'y aient pas pensé! C'est un crèvecoeur d'abattre ces arbres, mais, dans toute décision, il faut savoir faire le bilan du pour et du contre. Pour la qualité de vie des Argelésiens, pour leur avenir cet abattage était nécessaire.

Le travail qui nous attend ne sera pas facile, il sera exigeant. Je ne sais pas ce que sera le monde d'après. Ce que je sais, c'est que j'ai une équipe sur laquelle je peux m'appuyer. Cela me donne entière confiance. Même si cela sera difficile, nous sommes prêts.

La photo officielle de l'équipe du conseil municipal a été repoussée à une date ultérieure en raison de la pandémie de Covid-19 et du nécessaire respect de la distanciation sociale, comme des gestes barrières.



### Conseil munic



Antoine Parra Maire d'Argelès sur-Mer

Conseiller communautaire



Sanz 1\*\*\* adjointe • Finances

Budget
 Tourisme

Julie

Conseillère communautaire



Laurent Fabre 2° adjoint • Commerce

 Mobilités et déplacements





Valérie Picot 7e adjointe • Port et littoral

Marché artisanal



Frédéric Donnet 8e adjoint

· Cadre de vie

Citoyenneté

 Prévention de la délinquance



Muriel Saignol

9° adjointe • Solidarité

Solidarité sociale

• Lutte contre l'exclusion





Philippe Filhol

Conseiller municipal

Commerce et cadre de vie

plage



Andréa Diaz-Gonzalez

Conseillère municipale

 Economie sociale et solidaire

 Transition écologique

Solidarités



Jacques Vilanove Conseiller municipal

Vie associative

Sport





Camille Got Conseillère municipale • Santé • Animations



Nicolas Rabat Conseiller municipal

Commerces

Marchés

 Associations sportives



Lucia Sadok Conseillère municipale • Politique

de proximité





Patricia Nadal Conseillère municipale



Guy Esclopé Conseiller municipal

Conseiller



David Triquère Conseiller municipal



### ipal 2020-2026

Marguerite Pujadas

3° adjointe

- Affaires scolaires
- Solidarité sociale



Antoine Casanovas

#### 4e adjoint

- Urbanisme
- Associations patriotiques

Conseiller communautaire



Brigitte de Capèle 5' adjointe

Culture
 Solidarité
 sociale



Bernard Ducassy

#### 6° adjoint

- Transition écologique
- Prévention santé



#### Conseiller municipal

- Commerce
- Associations patriotiques
- Culture
   Conseiller
   communautaire



Lydie Fourc

#### Conseillère municipale

- Services municipaux
   Agriculture
- Conseillère communautaire



Aimé Alberty Conseiller municipal

- Animation
- Camping municipal

Conseiller



Isabelle Moreschi

#### Conseillère municipale

- Sécurité
- Prévention des risques
- Circulation
   Conseillère
   communautaire



#### Conseillère municipale

- Communication
- Politique
   de proximité



Stéphane Pineda

- Conseiller municipal
- Environnement
   Agriculture



Agnès Pons Froidevaux

- Conseillère municipale
- Camping municipal
- Accessibilité



Didier Lafond

- **Conseiller** municipal
- Patrimoine
- Relations transfrontalières
- Culture



- Conseiller municipal • Enfance
- Jeunesse
- Transition écologique



Bernadette Michalak Guimber

- Conseillère municipale
- Politique
   d'inclusion et
   d'accessibilité
- Relations aux usagers



David Thadée Conseiller municipal

- Mobilités et déplacements
- Cohérence territoriale
- Enfance
- Jeunesse



Charles Campigna Conseiller municipal



municipale



Laurent Comangès Conseiller

municipal





## Un maillage institutionnel

Les élus du conseil municipal représentent les intérêts de la commune au travers de différentes instances, qui régissent des compétences aussi variées que la gestion du camping municipal, l'électricité dans le département ou la promotion des langues catalane et occitane. Ce maillage institutionnel nécessite la mise en place de contacts, de réunions auxquelles participent ces délégués afin d'anticiper et accompagner au mieux les transformations de la ville

#### Commission d'appel d'offres

J. Vilanove, B. de Capèle, A. Casanovas, V. Picot, D. Triquère

### Commission consultative des services publics locaux

B. Michalak Guimber, J. Vilanove, L. Sadok, N. Rabat, A. Pons Froidevaux, L. Fourc, P. Nadal

#### Conseil d'exploitation de la régie du port

A. Parra, V. Picot, B. Ducassy, J. Sanz, P. Filhol, P. Rius, N. Rabat, I. Moreschi, A. Alberty, D. Triquère, G. Esclopé

#### Conseil d'exploitation de la régie du camping Le Roussillonnais

A. Parra, A. Pons Froidevaux, A. Alberty, J. Sanz, I. Moreschi, D. Lafond, F. Donnet, P. Filhol, M. Pujadas, A. Colomer Isnard, C. Campigna

### Comité de direction de l'office municipal de tourisme

A. Parra, J. Sanz, A. Alberty, C. Got, B. Ducassy, M. Saignol, V. Picot, I. Moreschi, B. de Capèle, P. Filhol, A. Pons Froidevaux, D. Lafond, D. Triquère

#### Commission communale accessibilité

B. Michalak Guimber, A. Pons Froidevaux, M. Pujadas, M. Saignol, A. Diaz Gonzalez, B. Ribard, N. Rabat, A. Casanovas, J. Sanz, L. Fourc, J. Vilanove, D. Thadée, C. Got, A. Alberty, A. Colome Isnard, P. Nadal

### Commission communale des impôts directs Liste proposée.

### Commission de contrôle des listes électorales

L. Fourc, D. Lafond, B. Michalak Guimber, C. Campigna, L. Comangès

#### **Comités consultatifs**

Environnement et transition écologique : S. Pinéda, B. Ducassy, F. Donnet, B. Ribard, A. Diaz Gonzalez,

A. Colome Isnard

#### Patrimoine. Catalanité et culture :

D. Lafond, B. de Capèle, A. Alberty, J. Vilanove, L. Comangès, G. Esclopé

#### Circulation et transport :

I. Moreschi, L. Sadok, C. Barnades, D. Thadée, J. Vilanove, A. Casanovas, P. Nadal, D. Triquère

#### **Syndicat intercommunal scolaire**

(restauration scolaire)

A. Parra, M. Pujadas (délégués)

#### SIVU sauvegarde et développement du massif des Albères

S. Pinéda, J. Vilanove (délégués)

**SYDEEL** (énergie et électricité du Pays catalan) :

J. Vilanove, A. Casanovas (délégués)

#### SIOCCAT

(promotion des langues catalanes et occitanes) A. Parra, D. Lafond (délégués)

#### SIVU Pailebot Miguel Caldentey (goélette)

A. Parra, D. Lafond (délégués)

### Confédération des réserves naturelles catalanes

S. Pinéda, P. Broch (délégués)

#### Parc naturel marin du Golfe du Lion

A. Parra, V. Picot (délégués)

#### **SEM Roussillon Aménagement**

(programmes d'équipement et d'aménagement) A. Parra, A. Casanovas (délégués)

#### **CCAS** (centre communal d'action sociale):

M. Pujadas, B. de Capèle, M. Saignol, A. Diaz Gonzalez, J. Vilanove, B. Ribard, B. Michalak Guimber, P. Nadal

#### **Comité technique** (ville d'Argelès-sur-Mer)

Maintien du paritarisme

#### Comité hygiène et sécurité

(ville d'Argelès-sur-Mer) : Maintien du paritarisme

#### **AFP La Couloubra**

(association foncière pastorale)
J. Vilanove, S. Pinéda (délégués)

### Tribunes de

Cher(e)s Argelésien(ne)s,

Elus d'opposition, nous serons vigilants à la bonne marche des affaires de la commune dans l'intérêt de tous les Argelésiens. Fidèles à nos engagements de campagne, nous lutterons contre une urbanisation non maîtrisée, synonyme de risque pour la population, nous veillerons au respect et à la protection de notre environnement, nous contribuerons à faire d'Argelès-sur-Mer une ville plus sûre, plus solidaire et plus attractive économiquement.

Nous exigerons enfin une transparence totale dans la gestion municipale, notamment en terme financier, d'emplois et de subventions.Pour cela, nous serons présents, constructifs et vigilants, même si aujourd'hui nous nous heurtons à toute la majorité municipale qui ne « souhaite pas travailler avec nous », un véritable déni de démocratie. On le regrette. Tout comme nous regrettons la réponse négative de la majorité municipale à notre demande de créations de commissions « Urbanisme » et « Sociale », pourtant si importantes pour notre ville.

Tous les Argelésiens peuvent compter sur nous pour agir, proposer et ainsi accompagner Argelès-sur-Mer pour les défis à venir.

Le groupe « Argelès C'est Vous » Charles Campigna, Patricia Nadal, Guy Esclopé



Antoine Parra, élu au 1er tour des élections communautaires pour 6 ans, succède ainsi à Pierre Aylagas (ancien maire et député) à la tête de la CCACVI.

e nouveau conseil communautaire a été installé mardi 13 juillet au siège de la communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibéris, à huis clos en raison de la crise sanitaire. Deux conseillers communautaires étaient candidats à la présidence de la collectivité territoriale : Antoine Parra (maire d'Argelès-sur-Mer) et Yves Porteix (maire de Sorède).

Le premier a été élu au 1er tour de scrutin par 31 voix, contre 19 au second, lors d'un scrutin comportant 50 votants et 0 bulletins blancs ou nuls. Cette même séance a été jalonnée de l'élection de 14 vice-président.es.

Pour mémoire, le territoire de la communauté Albères Côte Vermeille Illibéris regroupe 15 communes et compte près de 55 000 habitants. Il s'agit de la deuxième intercommunalité dans le département après l'agglomération de Perpignan.

Les 50 délégués communautaires ont été élus lors des dernières municipales. La ville d'Argelès-sur-Mer compte 8 délégués dans son conseil municipal.

En savoir plus sur les compétences et l'actualité de la CCACVI: www.cc-acvi.com

Raymond Pla: 1er vice-président

(Ortaffa)

Nathalie Regond-Planas : 2e vice-présidente

(St-Génis-des-Fontaines)

**Samuel Moli**: 3<sup>e</sup> vice-président

(Saint-André)

Christian Nifosi: 4e vice-président

(Villelongue-dels-Monts)

Christian Grau: 5e vice-président

(Cerbère)

Hervé Vianery: 6e vice-président

(Montesquieu-des-Albères)

Bruno Galan: 7<sup>e</sup> vice-président

(Palau-del-Vidre)

Grégory Marty: 8° vice-président

(Port-Vendres)

Yves Porteix: 9e vice-président

Maria Cabrera:: 10e vice-président

(Bages)

Christian Nauté: 11e vice-président

(Laroque-des-Albères)

**Guy Llobet**: 12e vice-président

(Collioure)

Jean-Michel Solé: 13e vice-président

(Banyuls-sur-Mer)

Nicolas Garcia: 14e vice-président

(Elne)







### l'opposition

David TRIQUERE et tous les membres de la liste «Faire l'Avenir Ensemble» saluent le nouveau conseil municipal et souhaitent le meilleur pour les six ans à venir. Notre liste sera représentée par David TRIQUERE, Alexandra COLOME, Laurent COMANGES. Nous tenons à remercier chaleureusement celles et ceux qui nous ont accompagnés, soutenus, encouragés tout au long de cette campagne. Les Trois élus de la liste restent déterminés à assumer leurs fonctions et resteront focalisés sur les intérêts de la ville, dans la défense de nos valeurs notamment de démocratie et de transparence, tout en veillant à rester constructifs. Ainsi, nous allons pouvoir défendre vos idées en mettant toute notre énergie au service du bien-être de nos administrés. David TRIQUERE a mis en avant ses futures prises de position «Faire l'Avenir Ensemble, c'est aussi participer et travailler au sein des commissions élargies, nous nous y emploierons pendant ces six prochaines années, en collaboration avec les membres de l'équipe nouvellement élue». Soyez-vous aussi, acteurs dans l'action citoyenne, rencontrez-nous à partir du mois de Septembre tous les vendredis lors de nos permanences en Mairie de 14h00 à 17h00.

Le groupe "Faire l'avenir ensemble"

David Triquère, Alexandra Colomé, Laurent Comangès

### Confinement / dates clés 2020

1er juillet Réouverture du restaurant du 3e âge Réouverture du cinéma et des activités de loisirs

2 juin 2º phase du déconfinement :

Réouverture total des plages et ouverture des postes de secours, des équipements sportifs et des parcs de loisirs
Réouverture des collèges et des lycées
Réouverture des bars et restaurants, des campings

et **hébergements touristiques** 

23 mai 🌘 🛮 Installation du nouveau conseil municipal

19 mai Distribution de masques aux Argelésiens

15 mai b Réouverture des plages en mode "dynamique"

Début de la **distribution de masques** au domicile des personnes âgées de 70 ans et plus

11 mai 1ère phase du déconfinement
Réouverture de la mairie et des services municipaux
Réouverture partielle des écoles

Réouverture des **marchés** et des **commerces** non essentiels

Réouverture des parcs et jardins, des musées

13 avril Prolongation du confinement jusqu'au 11 mai

27 mars Prolongation du confinement jusqu'au 15 avril Interdiction des locations saisonnières

25 mars Nouvelle attestation dérogatoire de déplacement

Ouverture d'un centre de consultation Covid-19 à l'espace Waldeck-Rousseau

Interdiction des **activités nautiques**, fermeture

des **plages**17 mars Entrée en vigueur du confinement

19 mars

15 mars

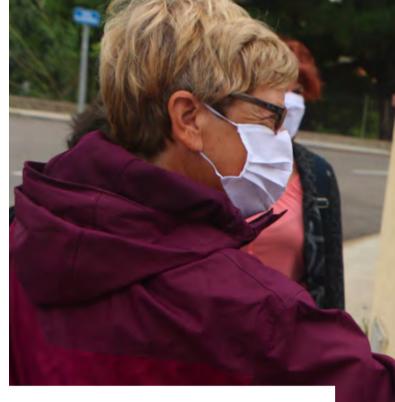
Fermeture de tous les **équipements publics**, sportifs et culturels, **parcs** et **jardins**Annulation des **marchés** et des **manifestations**Mise en place de l'attestation de déplacement **obligatoire** 

Fermeture des établissements scolaires, de la crèche, des accueils de loisirs et points jeunes
Fermeture du restaurant du 3° âge
Arrêt des activités associatives

1<sup>er</sup> tour des **élections municipales** 

14 mars Fermeture des bars, restaurants et commerces non essentiels

13 mars Mise en place de la Newsletter « Point infos Covid-19 » et d'un numéro de téléhone « Spécial info ».



Covid 19

# **Une gestion** de crise inédite

Le 17 mars à midi, les Argelésiens, comme l'ensemble des Français, sont rentrés chez eux, entamant un confinement inédit dans l'histoire du pays, voué à enrayer l'épidémie de Coronavirus. Dans cette crise sanitaire exceptionnelle, sécurité, adaptabilité et solidarité ont rythmé pendant deux mois le quotidien des habitants confinés. Rappel des faits.

« L'organisation face à la crise et au confinement s'est faite en plusieurs temps » se souvient Nicolas Nègre, Directeur général des services de la Ville d'Argelès-sur-Mer. D'abord, le coup d'arrêt du 17 mars. « Comme partout ailleurs sur le territoire, tous nos établissements ont dû être fermés », confie-t-il. A l'identique de toutes les autres structures, un plan de continuité d'activités (PCA) a rapidement été mis en place. L'idée ? Pointer les services vitaux de la collectivité et réfléchir aux moyens de les assurer tout en garantissant la sécurité des agents, comme des citoyens.

Des priorités ont alors été ciblées, comme l'accompagnement des personnes les plus fragiles et les personnes âgées. La création d'un numéro de téléphone « solidaire » a ainsi permis de gérer les situations sociales les plus urgentes ou simplement d'informer, rassurer en cas d'isolement.

Bien que fermés au public, les services administratifs ont poursuivi à distance le traitement des dossiers les plus urgents. De leur côté, les







services techniques, en mode restreint, ont veillé régulièrement à l'entretien des espaces publics et à la mise en place de leur fermeture au gré des annonces gouvernementales.

Les services de propreté ont plus que jamais été sur le terrain pour maintenir une hygiène et une salubrité publiques optimum. « Glouton », motocrotte, auto-laveuse et mini-benne ont oeuvré 6 jours sur 7 dans les rues du village et de la plage, avec un effort porté sur les zones commerçantes et de services, les parcs de conteneurs enterrés et les sanitaires maintenus ouverts.

La communication a également été au coeur du

#### « Plus de 100 appels reçus quotidiennement pour le Covid-19»

dispositif municipal de crise. Du lundi au vendredi, le standard de l'hôtel de ville a répondu à plus d'une centaine d'appels quotidiens.

Des informations ont régulièrement été envoyées aux Argelésiens via le site internet, deux newsletters par semaine, les réseaux sociaux et la presse locale.

Les équipes municipales ont aussi renforcé l'accompagnement lors du déconfinement.

## **Social**Solidarité et bienveillance avec le CCAS

Pendant cette période exceptionnelle, l'équipe du Centre communal d'action sociale s'est investie avec abnégation sur le front de la solidarité : distribution de l'aide alimentaire, des chèques « Covid-19 » du Secours catholique, aide logistique pour les Restos du coeur, portage de colis pour les bénéficiaires les plus âgés et handicapés, appels quotidiens aux plus fragiles ou aux personnes isolées, assistance aux associations caritatives (Croix-rouge et Secours populaire) pour



assurer leurs missions.

Elle s'est également attachée à organiser, avec un vrai succès, le portage de repas à domicile pour les bénéficiaires du restaurant du 3° âge. Le tout dans le strict respect des protocoles sanitaires.

6 000

attestations de déplacement mises à disposition par la mairie pour les Argelésiens pendant le confinement





# Santé Un centre Covid-19 au service du territoire

Afin de mieux coordonner la réponse au public présentant les premiers symptômes du virus, et de la concentrer en un lieu unique, un centre de consultation médicale COVID-19 a été créé dès le 24 mars par l'Agence Régionale de la Santé. Ce centre médical, installé à l'espace Waldeck-Rousseau, a fonctionné 7 jours sur 7, accueilli 375 personnes de l'ensemble du territoire et effectué 128 tests. Composé de 45 médecins généralistes et autres professionnels de santé, et organisé avec le concours opéra-

tionnel du Département, il a permis d'accueillir et d'examiner les patients, puis de les orienter vers la solution de suivi ou de prise en charge la plus adaptée. Dès le mois de mai, les missions ont évolué vers les tests de dépistage Covid-19, avant que le centre ne ferme ses portes le 8 juin.



**Solidarité** 

# 20 000 masques tissu réutilisables pour les Argelésiens

Dans l'objectif d'accompagner au mieux le déconfinement, la commune a passé commande de 20 000 masques « grand public » pour ses habitants ; une commande mutualisée avec les 15 communes et la communauté de communes. Une première livraison de 3 000 masques en tissu réutilisables a permis une distribution au domicile des plus de 70 ans par les élus du conseil municipal. Grâce à deux autres livraisons, l'ensemble des Argelésiens a pu bénéficier de cette distribution dans deux points de retraits au village (salle Buisson) et à la plage (salle Poiraud), toujours par les élus, puis en mairie. Si vous n'avez pu venir retirer vos masques, il vous est toujours possible de le faire en mairie.



Des mots pour le dire au coin des rues (rue Frédéric Trescases), des concerts de casseroles chaque soir à 20h dans les quartiers... pendant le confinement, les Argelésiens n'ont pas manqué de soutenir les soignants dans leur difficile combat contre la pandémie.

# **Ecoles**Une **reprise** en mode aménagé dès le 12 mai

Comme partout en France dès le 16 mars, toutes les écoles d'Argelès-sur-Mer ont fermé leurs portes, laissant place à l'enseignement à distance instauré par l'Académie et les enseignants. Seules la maternelle Herriot et l'école élémentaire Curie-Pasteur sont restées exceptionnellement ouvertes afin d'accueillir prioritairement les enfants des personnels soignants, pour le territoire intercommunal.

La mairie a ensuite mis à disposition de l'Education nationale, dès le début du déconfinement, l'ensemble de ses groupes scolaires, 3 écoles maternelles et 2 écoles élémentaires. Les agents communaux et communautaires (pour le périscolaire) ont participé activement à la déclinaison des modalités d'accueil



#### 350 masques fabriqués par les associations

Confectionnés par les couturières volontaires des associations « Arts et loisirs » et « Happy Days », ils ont été distribués aux bénéficiaires du CCAS. Cette généreuse initiative a pu prendre forme grâce à une belle chaîne de solidarité, chacune de ces petites mains travaillant seule, chez elle, en raison du confinement. La générosité (don de tissu...) et l'ingéniosité (quand l'élastique a manqué...) ont permis de compléter les colis « Solidarité » par des masques de protection personnalisés, fort utiles et très appréciés.



des enfants et des aménagements nécessaires dans les établissements : entrées différenciées, aménagement des salles de classe, des cours d'écoles et de la circulation dans les bâtiments, protocoles de nettoyage et de désinfection... Le service de cantine, en parfaite liaison froide, et les transports scolaires, ont pu également être assurés dès le premier jour de reprise. Un contexte rassurant qui, associé à l'engagement des enseignants, a permis d'accueillir en moyenne 15 élèves par classe en cours élémentaire et 7 à 8 en maternelle, soit le seuil maximum requis. Ce retour à l'école a été apprécié par tous, juste avant les grandes vacances !

## Après la crise, la mairie aide la reprise

Comprendre, anticiper, agir en matière économique : la municipalité prend les devants pour amortir les effets négatifs de la crise sanitaire liée au Covid-19.

La crise traversée par les acteurs économiques argelésiens, en raison du Coronavirus, comporte un manque à gagner irréversible. La mairie a activé tous les leviers en sa possession pour épauler au mieux les entrepreneurs en souffrance, particulièrement les commerçants. "Les pertes provoquées par cette crise exceptionnelle sont préoccupantes pour certains acteurs économiques, et pas seulement le petit commerce", observe Julie Sanz, 1ère maire-adjointe déléguée aux Finances, au Budget et au Tourisme.

### Une **exonération spéciale**, pour faire face

Pour amortir les effets de cette période particulière, des mesures d'accompagnement ont été engagées, parmi lesquelles la suspension des baux concernant les concessions de plage, les manèges et le casino. Les droits d'occupation du domaine public (terrasses de cafés et restaurants, marché artisanal, passage des saveurs et étalages), tout comme la taxe locale de publicité extérieure, font l'objet de la même mesure.



Dans certains cas, une suspension de paiement de loyer a été accordée aux commerçants disposant de locaux qui font partie du patrimoine communal.

Pour favoriser la présence touristique, l'accès gratuit aux parkings est instauré pour toute la saison estivale.

Le commerce ambulant est soutenu par l'exonération d'un trimestre de taxes pour les abonnés du marché du village.

En 2019, le cumul de ces ressources saisonnières issues des taxes et parkings s'est élevé à 1,5 millions d'euros. La commune, force publique de proximité, tient son rôle en se positionnant comme instance de stabilité. Elle prend les difficultés à bras-le-corps.



#### Les marchés :

#### plus aérés, plus grands, pour préserver l'activité

Après le déclenchement de la crise, les marchés argelésiens ont repris du service rapidement, dès le 17 mai pour le marché des pêcheurs, dès le 20 mai au village. "Nous avons voulu rétablir très vite la dynamique d'achat en coeur de ville et protéger les producteurs", détaille Philippe Filhol, élu au Commerce. Des mesures strictes ont évité la propagation de la pandémie : les services municipaux ont procédé à des aménagements permettant la distanciation, l'implantation des étals a été modifiée et leur surface redimensionnée, les allées ont été élargies, un sens de circulation a été créé. Les marchés du mercredi et du samedi ont été rétablis sur la place Gambetta, la place saint Côme et saint Damien (église), la place de la République, la place dels Balls (avenue de la Libération) et la rue du 14 Juillet, avec l'aide du Syndicat des Commerçants des Marchés de France Pays catalan.

La solidarité communale prend tout son sens dans ces circonstances douloureuses. Nicolas Rabat, responsable des marchés, s'est attaché à rassurer, informer, sauver des situations. "On s'est battus! Il a fallu être réactifs pour préserver l'intérêt commun, en tenant compte des mesures draconiennes prises par le gouvernement". Il a fallu "rassurer, informer, prévoir" et obtenir le retour des étalagistes non-alimentaires, notamment les marchands de vêtements.

### Quand le Covid **réinvente** le commerce...

Philippe Rius, élu au Commerce, pointe des effets insoupçonnés : "Le confinement a initié de nouvelles habitudes de consommation. Beaucoup ont découvert le charme du commerce de proximité. J'espère que cela va perdurer".

Laurent Fabre, 2° adjoint, relève avec satisfaction que "de nombreux commerçants ont fait preuve d'inventivité et d'adaptation, certains ont

adopté un drive". Il salue "celles et ceux qui font l'économie, créent des emplois, font d'Argelès-sur-Mer un lieu d'activités largement reconnu".

Le dispositif municipal, voué à sauver la saison, découle des recommandations du ministère de l'Economie et des Finances, encourageant, les collectivités publiques, dès le 21 mars, à limiter les pertes rencontrées par les Très Petites Entreprises (TPE) et Petites et Moyennes Entreprises (PME) suite à la fermeture générale de la mi-mars. En aide au Bâtiment et Travaux Publics (BTP), la mairie a autorisé les chantiers liés à ses marchés publics, habituellement interdits en saison estivale, pour assurer la continuité de l'emploi des salariés et éviter que les entreprises n'entrent en zone rouge. "La commande publique est un moyen important à la disposition des mairies, nous l'avons sollicité", justifie Laurent Fabre. Ce choix de responsabilité permet notamment la poursuite des travaux initiés dans le parc d'activi-



#### « Un ajustement en fin de saison »

Cette politique volontariste et efficace, répondant à l'urgence, comportera des réévaluations après la saison, une fois l'essentiel préservé. J. Sanz détaille la stratégie : "nous effectuerons les ajustements nécessaires, en reformulant les calculs, si nécessaire". Au cas par cas, des échéanciers de remboursement seront proposés, sans pénalités. La 1<sup>ère</sup> adjointe se projette au delà : "les commerces espèrent beaucoup de l'arrière-saison. Il faut traverser la tempête pour redémarrer en force en 2021".

### **Aménagements**

### L'actualité des chantiers

#### Avenue du 8 mai 1945

Les premiers travaux d'aménagement de l'espace partagé piétons-vélos sont en phase d'achèvement, entre les ronds-points de la Route Nationale et de l'avenue de Charlemagne.

A terme, cet axe destiné aux mobilités douces permettra de relier le village à la plage en toute sécurité.



#### **Boulevard Herriot**

Piste cyclable sécurisée, voirie et trottoirs rénovés... l'axe d'accès aux récents aménagements de coeur de ville (place Gambetta et parking du Marasquer) vient de faire peau neuve.







#### **Quartier Saint-Pierre**

Entre l'avenue de Montgat et la rue des Cyprès, le chantier de création d'une liaison douce (vélos-piétons), connectée au réseau international EuroVelo 8, est achevé.

Les travaux ont également intégré, à proximité de la gare de transports régionaux, l'aménagement d'une zone de retournement et le déplacement de l'arrêt de bus.







#### **Quartier du Castell Maler**

Après de très longs mois de chantier, perturbés par la trêve hivernale, la tempête Gloria et le confinement, les travaux de réaménagement de la voirie et de rénovation des réseaux des petites rues sont enfin terminés. Un coup de jeune pour l'un des plus anciens quartiers de la ville!









#### **Espace Notre-Dame-de-Vie**

Entre le pont SNCF et le giratoire d'entrée du lotissement de la Cerigue, l'espace longeant le mur du cimetière communal se réinvente. La démolition de l'ancienne « Maison Maillol » avait déjà ouvert de nouvelles perspectives sur les Albères, comme sur le clocher. Le remplacement d'une trentaine de pins aux racines envahissantes par un nouveau parc urbain arboré (plantation de 69 arbres et arbustes, 495 végétaux) autorise désormais la création d'un cheminement mixte vélos-piétons sécurisé, le long d'une voie complètement réaménagée. Le nombre de places de stationnement disponibles sera porté à 49 grâce au nouveau parking créé à proximité.



#### Cheminer à nouveau

#### sur les falaises

C'était une réouverture très attendue! Depuis le 12 juin, le sentier littoral d'Argelès-sur-Mer a retrouvé son circuit initial sur les falaises de la côte rocheuse. Emprunté par des dizaines de milliers de randonneurs chaque année, il avait été gravement endommagé durant les intempéries de 2014. Plusieurs de ses secteurs avaient alors été fermés au public entre le camping des Criques de Porteils et la Calanque de l'Ouille. Afin d'assurer la continuité du sentier, un circuit de dérivation avait été mis en place le long du Ravaner.

Initiés en novembre dernier, les travaux de sécurisation, de renforcement et de canalisation des eaux pluviales réalisés par les services de l'Etat, en lien avec la CCACVI (en charge de l'entretien du sentier) ont pris fin après le confinement. Les promeneurs peuvent à nouveau emprunter l'un des plus jolis sentiers aériens de la côte, avec de magnifiques points de vue entre Pyrénées et Méditerranée. A vos chaussures de marche !



### D'Argelès-sur-Mer à Sorède **à bicyclette**

Entre Argelès-sur-Mer et Sorède, le tout nouveau tronçon de 4 km de voie verte, réalisé par le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, offre une agréable alternative au tracé actuel de l'EuroVelo 8 - La Méditerranée à vélo.

Le départ d'Argelès-sur-Mer se situe sur le chemin du Roua, avant la maison de retraite « Les Capucines ». D'importants travaux d'endiguement ont été créés sur son tracé pour traverser les rivières La Massane et Le Miloussa. Sécurisé par un parcours en site propre, sur un revêtement bétonné de 2,5 mètres de large, l'itinéraire parcourt agréablement les terres du piémont, en empruntant et croisant quelques petites routes de campagne. Récemment équipé de derniers aménagements de sécurité et de signalétique, il a déjà été adopté par de nombreux cyclistes et marcheurs. Retrouvez une suggestion de parcours vélo dans la fiche «Rando», en page 21.



### Agenda culture

Mémorial du camp d'Argelès-sur-Mer L'exposition « Philippe Gaussot,

de la frontière au camp d'Argelès » est prolongée jusqu'au 30 septembre. Témoi-



gnages de l'exil des Républicains espagnols, ces photo inédites ont été capturées par le journaliste en 1939, lors de son engagement humanitaire.

Ouvert tous les jours de 10h à 18h.

#### Casa de l'Albera

L'exposition « **Trésors cachés d'Argelès-sur-Mer**» est également prolongée jusqu'au 30 septembre. Une façon inédite et ludique de découvrir autrement le riche patrimoine et l'histoire, grande et petite, de notre ville.

Ouvert du mardi au samedi, de 9h30 à 13h et de 14h à 18h



#### Galerie Marianne

La Galerie d'art est fermée cet été pour travaux. Elle rouvrira le 1<sup>er</sup> septembre, jusqu'au 8 octobre, pour accueillir une rétrospective des dessins, peintures et tapisseries de Jean Fabre, invité de la ville.

Crise sanitaire oblige, cette 12° édition du festival Argelès Photo Nature a dû se réinventer. Sélectionnées dans le riche portfolio des expositions antérieures, les magnifiques photos grand format vont investir les quais de Port-Argelès, la place Gambetta et l'esplanade Charles Trénet, en complément de la promenade du front de mer. A re-découvrir rapidement!

Depuis sa création en 2009 par la municipalité, le programme « Argelès Photo Nature » s'est imposé comme un rendez-vous de portée nationale en matière de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité. « Argelès Photo Nature », c'est habituellement plus de sept mois d'exposition sur le front de mer, une centaine de photographies géantes à ciel ouvert et près d'un million de visiteurs qui arpentent la promenade tous les ans. Petits et grands ont le loisir d'admirer ces images de photographes de renom, témoins de l'urgence à protéger le Vivant.

Pour établir le meilleur équilibre entre les contraintes sanitaires, éducatives mais aussi économiques, le programme s'appuie cette année sur des moyens réutilisables, issus de créations antérieures. Vous y reconnaîtrez, entre autres, la thématique des Îles, traitée à l'aune de l'évolution animale et humaine en milieu confiné. Les expositions 2020, en collaboration avec l'association Regard du Vivant, invitent également à un autre regard en investissant de nouveaux espaces urbains : le centre-plage, le Port et le centre-ville historique.



## Exposition "Pelagos" Voyage naturaliste au large de la Méditerranée Quais de Port-Argelès et esplanade Charles Trénet

Baleines et cachalots, dauphins, tortues, oiseaux marins, poissons-lunes et requins pèlerins se côtoient en haute mer, croisant parfois le sillage de quelques navires de plaisance et navires marchands. Ils font partie du « pelagos », ensemble des organismes vivants évoluant en haute mer.



### Exposition "natura d'aquí"

"Argelès Photo Nature" tient depuis sa création à célébrer la beauté de notre nature locale. Une rétrospective des expositions « d'Aquí » nous suggère de découvrir ou redécouvrir les plus beaux regards sur notre environnement.

#### Ecole d'été de la biodiversité

Pour apprendre à protéger son environnement tout en s'amusant, "Argelès Photo Nature" propose également, cet été, tout un programme d'ateliers gratuits destinés aux plus jeunes : « Découverte de la mer et de la pêche locale », « Histoires d'îles et visite de l'exposition », « Du miel et des abeilles », « Des ours et des loups, même dans des îles ! », « Balade en forêt » et « Insectes et compagnie ». Jusqu'au 28 août, rendez-vous au « village des expositions » sur la promenade du front de mer, côté port, tous les matins, de 10h à 12h, du lundi au vendredi.

Tout sur le programme :

www.argeles-sur-mer.com/sortir/argeles-photo-nature





### Du cinéma en salle et sous les étoiles

Les amateurs de 7° art, privés de grands écrans depuis le 17 mars, retrouvent le plaisir de se faire non pas une, mais deux « toiles » à Argelès-sur-Mer, depuis le 1er juillet.

Le cinéma Jaurès a rouvert ses portes au village avec trois séances quotidiennes pendant toute la saison estivale.

Au programme, toutes les sorties nationales pour tous les publics. L'ensemble des mesures sanitaires est appliqué : un siège sur deux est laissé libre pour la distanciation sociale et le port du masque est obligatoire.

Nouveauté de l'été, Cinémaginaire délocalise certaines projections sous les étoiles ! Jusqu'à fin août, c'est dans l'intimiste écrin du bois des pins que sont proposées des sorties nationales, trois fois par semaine. Place, donc, au cinéma de plein air sur les terrains de tennis, à 22h en juillet, à 21h30 en août, les mardi, jeudi et dimanche. Le nombre de places est limitée à 100 et il est possible d'amener sa chaise.

Toute l'information et la programmation sont à retrouver sur le site internet : http://cinemaginaire.org et sur la page Facebook : Cinémaginaire Cinémas

### Animations

# Du village à la plage en visites guidées

Toute l'année, l'équipe de la Casa de l'Albera vous propose de découvrir la ville d'Argelès-sur-Mer grâce à deux visites guidées :

« Argelès ancienne cité rovale » vous entraîne dans le centre du village, à la découverte des ruelles typiques, de l'éalise Notre-Dame-del-Prat. de son impressionnant clocher-tour (tous deux classés Monument Historique) et des vestiges des anciens remparts. Vous découvrirez le riche passé médiéval d'Argelès-sur-Mer, les traditions et l'architecture catalane. Si les conditions le permettent, une ascension en haut du clocher de l'église (23 mètres) conclut la visite avec une vue panoramique de la ville et de ses environs (mardi et jeudi à 10h, 9 personnes maximum).

«Raconte-moi la plage» : cette balade le long de la plage dévoile aux participants l'histoire déià ancienne de la station balnéaire. De l'arrivée des premiers touristes dans les années 1860 au développement du tourisme moderne près d'un siècle plus tard. l'histoire d'Argelès-Plage n'est pas uniquement constituée de souvenirs heureux : le camp de réfugiés espagnols fuyant le franquisme, l'occupation et la fortification de la plage pendant la Seconde Guerre mondiale en font également partie (mercredi à 10h, 9 personnes maximum).

> Tarif 4 € pour toutes les visites : Infos et réservations au 04 68 81 42 74

# Les animations de l'été en mode Covid-19

Le déconfinement progressif annoncé par le gouvernement ne laissait pas présager d'importantes fêtes estivales. Partout en France, festivals, événements culturels d'importance et feux d'artifice ont été anulés. Argelès-sur-Mer n'a pas échappé au phénomène. Malgré l'annulation des festivités initialement prévues, d'autres sont proposées, en petit format et un peu partout dans la ville. Elles sont cependant tributaires de l'actualité sanitaire et peuvent être remises en cause à tout moment. Seules sont maintenues pour le moment :

#### Saveurs de terroir,

le samedi de 17h30 à 20h30, esplanade Charles Trénet (jusqu'au 19 septembre)

#### Plage sportive.

du lundi au vendredi, à 9h, 10h, 15h et 18h au Poste de secours n°4 (jusqu'au 28 août)

#### Initiation à la sardane,

le mardi à 21h, place Gambetta (jusqu'au 25 août)

#### Cours et initiation à la zumba.

le mardi à 19h, aire des festivités (jusqu'au 25 août)

#### Ballada de sardane,

le vendredi à 21h, plage, port ou village (voir programme détaillé) (du 24 juillet au 4 septembre)

#### Animations enfants,

le dimanche de 19h30 à 23h, Port-Argelès (jusqu'au 23 août)

#### Festivités du 15 août,

Spectacle musical, place Gambetta , avec les « Mistinguettes » à 21h

Programme complet www.argeles-sur-mer.com



Entre village, plage et port, marchés de bouche et artisanaux, bio et de terroir, au petit matin comme en nocturne, n'hésitez pas à venir flâner entre les étals, déguster et remplir votre panier de bons produits du terroir catalan ou de petits cadeaux artisanaux!

Crise sanitaire oblige, les services municipaux, en lien avec le Syndicat des marchés de plein air - Pays catalan, ont travaillé à des réaménagements permettant le respect de la distanciation sociale et des nouvelles normes sanitaires. Le périmètre des zones de chalandise, l'implantation et l'équipement des étals ont été redéfinis. Le marché du village se trouve ainsi en partie délocalisé sur la place Gambetta.

#### Marché des Platanes

> Lundi, mercredi, et vendredi de 8h à 13h30 (jusqu'au 18 septembre au centre-plage)

#### Marché du Port

- > Marché du terroir et bio le mardi de 8h à 13h30 (jusqu'au 15 septembre)
- > Marché traditionnel le jeudi de 8h à 13h30 (jusqu'au 17 septembre)

#### Marché des Pêcheurs

> Marché du terroir et pêche locale le dimanche de 8h à 13h30 (toute l'année au port)

#### Marché nocturne du port

> Mardi et vendredi à partir de 18h (jusqu'au 28 août)

#### Marché du village

> Mercredi et samedi de 8h à 13h30

#### Marché artisanal nocturne

Centre-plage

> Tous les soirs de 17h à minuit (jusqu'au 20 septembre)

#### Sécurité

# Vigilance et prévention

### au cœur d'un été singulier

Lundi 6 juillet, salle du conseil municipal, en mairie. A bonne distance les uns des autres, les présents tiennent la première réunion hebdomadaire de sécurité de l'été. Le ton est donné par les représentants de l'Etat et les forces de sécurité : « L'enjeu de l'été sera de contenir les effets de trois mois de confinement, concernant les délits. Dans la mesure du possible, une comparution immédiate sera appliquée », détaille Jean-David Cavaillé, procureur de la République.

« Nous avons de vraies appréhensions. Nous, puissance publique, devons faire respecter les protocoles sanitaires dans cette curieuse saison estivale. La situation évolue et l'on s'attend à une période de relâchement » s'inquiète le préfet, Philippe Chopin.

Pour le maire, Antoine Parra, « la vigilance et la prévention seront de mise dans notre commune, qui voit sa population décupler en haute saison. C'est d'ailleurs le sens de l'action des quatre jeunes emplois civiques qui oeuvrent comme ambassadeurs Covid-19. Quant aux animations, chacune fera l'objet d'un dossier de faisabilité auprès de la préfecture. Il va falloir s'adapter ».



#### Le retour des renforts et de la brigade équestre

Du 15 juin au 15 septembre, 5 Assistants temporaires de police municipale (ATPM) viennent épauler les 25 agents permanents, qui tournent 24h/24.

Côté gendarmerie, 20 militaires, 5 gendarmes mobiles et 6 réservistes renforcent l'effectif jusqu'à la fin août. Par ailleurs, la brigade équestre, qui avait bénéficié d'un fort capital sympathie la saison dernière, est de retour. Cette année encore, deux cavaliers patrouillent en centre-plage et sur d'autres lieux, comme des parkings.

Un renfort est également présent chez les sapeurs-pompiers, avec 30 saisonniers qui

s'ajoutent aux 15 personnels en mode 24h/24 au centre de secours. En montagne, les bénévoles de la Réserve intercommunale de sécurité civile (RISC Argelès Albères) poursuivent cet été leurs patrouilles de prévention.

Enfin, dans un premier temps retardée par les contraintes d'ouverture des plages post-confinement, l'installation et l'ouverture des 6 postes de secours s'est faite progressivement pour être optimum le 1er juillet. Les 41 Sauveteurs aquatiques municipaux ont suivi une formation spécifique, pour accueillir le public et porter assistance, dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.







## Gravelax de truite des Pyrénées Betteraves au vinaigre de Banyuls

#### Préparation du gravelax (la veille)

Demandez à votre poissonnier d'enlever la peau du filet de truite (ou

Mélangez les sels (gros et fin) avec le sucre de canne et les grains de poivre.

Zestez les citrons verts et les oranges.

Ajoutez les zestes au mélange sucre, sel et poivre.

Frottez la truite des deux côtés et laisser en chambre froide pendant 24h.

Rincez, séchez, puis placez au frais.

#### Préparation de la salade

Cuire les betteraves 2h au four à 180° sur du gros sel. Eplucher, tailler des morceaux, les réserver et mixer les parures avec le vinaigre de Banyuls jusqu'à l'obtention d'une purée bien lisse. Refroidir et rectifier l'assaisonnement.

Détailler la truite en petits cubes ou petites lamelles.

Dresser la purée de betteraves au centre d'une assiette, disposer les morceaux de truite et de betterave. Servir avec des pickles d'oignons rouges et quelques pousses de betterave. Bon appétit!

Le gravelax, aussi connu sous le nom de gravlaks, gravad laks, graavilohi ou graflax, est une spécialité culinaire d'origine nordique, à base de saumon cru en filet.

50 Boulevard de la Mer Tél.: 04 68 81 10 32

#### Ingrédients pour 8 à 10 pers.

#### Gravelax:

- 1 filet de truite de 1 kg (ou saumon)
- 50 g. de gros sel
- 100 g. de sucre de canne
- 50 g. de sel fin
- 3 q. de poivre
- 2 zestes de citron vert
- 3 zestes d'orange

#### Purée de betteraves :

- 4 betteraves rouges crues
- 2 c. soupe de vinaigre de Banyuls
- 1 zeste de citron vert
- sel et poivre



- 2 Après le pont SNCF, tourner à gauche et passer devant la cave coopérative. Traverser la route de Sorède et rejoindre, en face, la rue du Moulin Mars. La poursuivre jusqu'au bout pour emprunter un étroit passage vers le chemin du Roua. Tourner à droite et prendre la passerelle, puis continuer sur la route pour rejoindre l'auberge du Roua en passant sous la RD 914.
- 3 Prendre à droite en direction de la maison de retraite Les Capucines et suivre la signalétique au sol « EuroVelo 8 ». Passer par le nouveau pont sur la Massane, porte d'entrée de la nouvelle voie verte. Traverser la route de Sorède et la longer sur la piste cyclable avant de tourner à droite sur le chemin de l'Oliu.
- 4 La voie verte / EuroVelo 8 vous mène jusqu'aux portes de Sorède.
- **5** A la fin de cet itinéraire, tourner à gauche sur le chemin de Saint-André, après le passage à qué. Traverser le lotissement. Tourner



à droite sur le chemin des Coscollèdes (et rue de la Rasclose) pour rejoindre le centre de Saint-André.

- 6 Au carrefour, prendre en face la rue des Albères vers le village. Traverser la rue Nationale pour emprunter, à gauche, la rue Saint-Michel. Passer devant le collège pour rejoindre le giratoire.
- 7 Prendre à droite la route de Palau-del-Vidre (prudence: D11),

passer sous la RD 618. Laisser l'EuroVelo 8 sur votre droite, poursuivre vers Palau.

- 8 Prendre la première petite route sur votre droite (El Pontex). Au carrefour, tourner à gauche, puis tout de suite à droite (Lous Poujols) pour éviter le village.
- Au carrefour suivant (petit pont). prendre à droite le chemin de Taxo en direction de la Ferme découverte

(patte d'oie suivante, à gauche). Après le pont SNCF, prendre à droite la route maraîchère.

- Reioindre le chemin de Sainte-Colombe (tourner à droite à l'intersection). Passer devant la Ferme découverte avant de rejoindre Taxo d'Amont.
- Tourner à gauche, puis encore à gauche et traverser la propriété. Rejoindre la route longeant la RD 914. L'emprunter sur la droite, passer devant le camping Al Sol.
- 12 Juste avant la jardinerie, prendre à droite le chemin de Saint-André.
- (13) Avant le pont SNCF, tourner à gauche, sur le chemin des Brunesses. Rejoindre le rond-point de la ZA et prendre la piste cyclable de l'avenue de Montgat (prudence).
- 14 Dans le premier virage, prendre à droite l'impasse des Huppes, puis des Sarcelles. Après Pôle Emploi, tourner à gauche sur la rue des Colibris, puis des Merles, avant d'arriver au passage à qué de la Massane (jardin d'enfants).
- **(15)** Longer les rives de la rivière, sur la gauche, pour rejoindre votre point de départ à l'Hôtel de ville.





### Le pailebot Miguel Caldentey: Un centenaire qui a retrouvé fière allure

Lancé en 1916 à Palma de Majorque, le « pailebot » Miquel Caldentey, du nom de son premier propriétaire, a subi une existence mouvementée. Cette goélette s'est vue offrir une cure de jouvence dans un chantier naval à Mandirac, près de Narbonne, de 2008 à 2020. Sa restauration est issue de son statut de monument historique.

Un parcours chaotique, une destination heureuse

Racheté en 1974 par la Ville Canet-en-Roussillon, ce navire a servi de club house au Yacht club de la capitale de la Côte radieuse, avant d'être oublié dans l'arrièreport. Coulé par une tempête en 1999, il a été retiré des eaux à l'état d'épave. La Ville de Port-Vendres l'a acquis pour l'euro symbolique en 2006 et partage depuis sa propriété avec la commune d'Argelès-sur-Mer, au sein d'un Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU). En 2007, son départ de Canet en état de délabrement avancé, sur une remorque de camion, avait suscité de fortes inquiétudes. Le reverrait-on un jour sur la côte roussillonnaise?

#### Les charpentiers sauvent un navire légendaire

Dans l'Aude, les charpentiers de marine ont été capables de réparer l'outrage du temps. Le retour du bateau dans les eaux catalanes, par voie maritime, le 30 mai dernier, a été une formidable réussite, saluée par de nombreux passionnés d'embarcations traditionnelles.

Les pailebots, à l'origine de purs voiliers, ont été équipés de moteurs dans les années 1930 et contribué à transporter toute sorte de marchandises de Majorque à Marseille ou de València à Port-Vendres. Ils sont les derniers bateaux à voile à avoir assuré le transport de marchandises en Méditerranée occidentale.





Réputés très maniables, ils ont reçu le nom anglais de « pilot boat », catalanisé en « pailebot », car ils ont été utilisés comme pilotines quidant les grands navires à l'entrée des ports.

La carrière commerciale du Miguel Caldentey s'est terminée en 1972 avec le transport de 110 tonnes d'amandes d'Eivissa (Ibiza) à Barcelone. L'Espagne ayant pris du retard en matière de transport ferroviaire et routier, ce type de navires a précédé l'imposante flotte de camions ibériques qui encombre aujourd'hui nos autoroutes.

#### Une reconquête patrimoniale

La réhabilitation de la coque et du pont du Miguel Caldentey a fait l'objet d'un programme de réinsertion professionnelle dirigé par le charpentier Yann Pajot. Cette ambition a été soutenue par la Direction régionale des affaires culturelles - DRAC, l'Union européenne, la Région Occitanie, le Département des Pyrénées-Orientales et le Parc régional de

la Narbonnaise. La Mission du patrimoine maritime départementale, chargée de l'atelier de barques de Paulilles, et plusieurs lycées de la région, ont été associés.

Les « Amics du pailebot », association composée de bénévoles passionnés de vieux gréements, défend avec détermination ce projet de renaissance, depuis sa fondation, en 2001.

La restauration n'est pas terminée, car il faut désormais équiper le navire de ses moteurs, de son gréement et d'instruments de navigation électroniques, tout en aménageant son intérieurs. A échéance, nous reverrons naviguer ce voilier emblématique du commerce méditerranéen, dont il existe un seul "parent", à Barcelone. Une fois prêt, le Miguel Caldentey assurera un transport de marchandises respectueux de l'environnement et recevra une mission éducative et touristique.

# À ARGELÈS-SUR-MER, SOYONS EXEMPLAIRES!

APPLIQUONS LES MESURES BARRIÈRES:





Portons un masque



Lavons-nous les mains régulièrement



**Gardons nos distances** 



Favorisons le vélo pour nos déplacements



**Restons solidaires** 

LA LUTTE CONTRE LE COVID 19 CONTINUE

